

**À l'attention de la famille,
des amis et des visiteurs**

Des soins vous préoccupent? Exprimez-vous!

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour veiller à ce que les personnes qui vivent ici soient en sécurité et bien soignées.

Si vous soupçonnez :

- des mauvais traitements ou de la négligence envers des résidents (notamment des mauvais traitements d'ordre physique ou d'ordre affectif, et de l'exploitation financière);
- l'administration d'un traitement ou de soins de façon inappropriée;
- l'administration d'un traitement ou de soins de façon incompétente;

Signalez-le — c'est la loi.

Appelez la Ligne ACTION du ministère des Soins de longue durée pour le soutien aux familles au 1 866-434-0144 entre 8 h 30 et 19 h, sept jours sur sept. La personne en ligne vous aidera à faire rapport de ce que vous avez vu.

Merci de collaborer pour assurer la sécurité de nos résidents.

**À l'attention de la famille,
des amis et des visiteurs**

Des soins vous préoccupent? Exprimez-vous!

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour veiller à ce que les personnes qui vivent ici soient en sécurité et bien soignées.

Si vous soupçonnez :

- des mauvais traitements ou de la négligence envers des résidents (notamment des mauvais traitements d'ordre physique ou d'ordre affectif, et de l'exploitation financière);
- l'administration d'un traitement ou de soins de façon inappropriée;
- l'administration d'un traitement ou de soins de façon incompétente;

Signalez-le — c'est la loi.

Appelez la Ligne ACTION du ministère des Soins de longue durée pour le soutien aux familles au 1 866-434-0144 entre 8 h 30 et 19 h, sept jours sur sept. La personne en ligne vous aidera à faire rapport de ce que vous avez vu.

Merci de collaborer pour assurer la sécurité de nos résidents.

À l'attention du personnel

Des soins vous préoccupent? Exprimez-vous!

Avez-vous des motifs raisonnables de soupçonner :

- Des mauvais traitements ou de la négligence envers des résidents?
- L'administration d'un traitement ou de soins de façon inappropriée?
- L'administration d'un traitement ou de soins de façon incompétente?

Tout le personnel a l'obligation de faire rapport au ministère des Soins de longue durée.

Suivez les exigences en matière de rapport figurant dans la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* et dans le *Règlement de l'Ontario 79/10*, qui comprennent :

- 1. Déposer un rapport d'incident critique** entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi. Les mauvais traitements dans le cadre d'un incident critique doivent également être signalés.
- 2. Appeler la ligne de Service Ontario après les heures de bureau** au 1-888-999-6973 pour les incidents qui se produisent en dehors des heures de bureau, et déposer un rapport d'incident critique le jour ouvrable suivant.
- 3. Vous pouvez également appeler la Ligne ACTION du ministère des Soins de longue durée pour le soutien aux familles** au 1-866-434-0144 entre 8 h 30 et 19 h, sept jours sur sept, et choisir de rester dans l'anonymat si vous le désirez.

Merci de collaborer pour assurer la sécurité de nos résidents.

À l'attention du personnel

Des soins vous préoccupent? Exprimez-vous!

Avez-vous des motifs raisonnables de soupçonner :

- Des mauvais traitements ou de la négligence envers des résidents?
- L'administration d'un traitement ou de soins de façon inappropriée?
- L'administration d'un traitement ou de soins de façon incompétente?

Tout le personnel a l'obligation de faire rapport au ministère des Soins de longue durée.

Suivez les exigences en matière de rapport figurant dans la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* et dans le *Règlement de l'Ontario 79/10*, qui comprennent :

- 1. Déposer un rapport d'incident critique** entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi. Les mauvais traitements dans le cadre d'un incident critique doivent également être signalés.
- 2. Appeler la ligne de Service Ontario après les heures de bureau** au 1-888-999-6973 pour les incidents qui se produisent en dehors des heures de bureau, et déposer un rapport d'incident critique le jour ouvrable suivant.
- 3. Vous pouvez également appeler la Ligne ACTION du ministère des Soins de longue durée pour le soutien aux familles** au 1-866-434-0144 entre 8 h 30 et 19 h, sept jours sur sept, et choisir de rester dans l'anonymat si vous le désirez.

Merci de collaborer pour assurer la sécurité de nos résidents.